



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Covid-19 : point de situation en Normandie

### SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

#### Le taux d'incidence régional continue de diminuer

L'incidence régionale continue de diminuer pour atteindre 65,5 nouveaux cas pour 100 000 habitants (contre 90 du 21/08 au 28/08), avec une diminution de 27,2 % en une semaine.

Cette diminution s'observe dans tous les départements, et notamment dans la Manche désormais au-dessous de 50. Le taux d'incidence de la Seine-Maritime reste le plus élevé et est à présent inférieur à 80.

Normandie : - 27,2 % (taux d'incidence SPF du 29/08 au 04/09 : 65,5)

Calvados : - 22,3 % (taux d'incidence SPF du 29/08 au 04/09 : 56,4)

Eure : - 20,9 % (taux d'incidence SPF du 29/08 au 04/09 : 73,92)

Manche : - 28,1 % (taux d'incidence SPF du 29/08 au 04/09 : 44,4)

Orne : - 29,3 % (taux d'incidence SPF du 29/08 au 04/09 : 50,6)

Seine-Maritime : - 31 % (taux d'incidence SPF du 29/08 au 04/09 : 78,1)

**Dans ce contexte sanitaire où le virus continue malgré tout de circuler, d'autant plus avec les inévitables brassages de la rentrée, l'ARS appelle à la plus grande prudence et au respect indispensable des gestes barrières** : port du masque, lavage des mains, limitation des interactions sociales. Chacun a un rôle à jouer dans la lutte contre l'épidémie.

#### Le nombre de personnes hospitalisées pour COVID-19 en baisse

Aujourd'hui, près de 8 personnes sur 10 hospitalisées pour Covid-19 ne sont pas vaccinées.

Au 7 septembre, 401 personnes sont hospitalisées pour Covid-19 (contre 432 le 30/08), dont 55 en réanimation (contre 66 il y a une semaine). Le nombre de nouvelles hospitalisations conventionnelles tout comme les entrées directes en réanimation diminuent. On observe par ailleurs, un abaissement de l'âge des personnes hospitalisées : 41% ont moins de 60 ans contre 25% lors des vagues précédentes.

#### Un taux de positivité stable

Entre le 29 août et le 4 septembre, 125 545 personnes ont été testées dont 2 164 ont présenté un résultat positif. Le taux de positivité diminue (1,72 % contre 2,05 % lors du dernier point de situation). Seul le département de l'Eure (2,05 %) présente un taux supérieur à 2.

Le dépistage reste l'une des meilleures armes pour lutter contre la propagation du virus. Se faire tester est essentiel, y compris pour les personnes asymptomatiques, pour casser le plus rapidement possible les chaînes de contamination, en permettant le repérage précoce des cas Covid+ et leur mise à l'abri, tout en limitant les risques de transmission. Dans ce cadre, le dépistage des personnes présentant des symptômes évocateurs de la Covid-19 reste prioritaire. En plus de l'offre pérenne de dépistage proposée par les laboratoires et les professionnels de santé (pharmacies et infirmiers), des opérations ponctuelles de dépistage sont organisées sur tout le territoire (à retrouver sur le site Internet de l'ARS : [Coronavirus COVID-19 : où se faire tester en Normandie ? | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#))

#### La vaccination pour lutter contre le virus

Un schéma vaccinal complet permet :

- D'éviter une infection à la Covid-19, notamment dans ses formes graves.
- De disposer d'un pass sanitaire valable sans limitation de durée.
- D'être considéré comme personne-contact à risque modéré : à ce titre, **les personnes complètement vaccinées et contacts n'effectuent plus de quarantaine**. Elles doivent cependant réaliser un test immédiat, ainsi qu'un test à J7 du dernier contact avec le cas. Elles doivent également informer leurs contacts (contact-warning) et limiter leurs interactions sociales. **Il est essentiel de contribuer au contact tracing et d'aider les équipes dédiées pour identifier les personnes contact à risque et les situations d'exposition au virus.**

## VACCINATION

### La Normandie parmi les régions les plus dynamiques

Au 5 septembre, 2 611 987 personnes ont reçu au moins une dose et 2 441 141 personnes bénéficient d'un schéma vaccinal complet. Au total ce sont 4 850 520 injections qui ont été réalisées. Au 29 août (Source ARS / croisement si-vaccin-covid/SNDS), 82,8% des Normands éligibles ont reçu au moins une dose et 75,7 % sont complètement vaccinés.

### La Normandie en 1<sup>ère</sup> place sur la vaccination des jeunes

Parmi les Normands âgés de 12 à 17 ans, 64,3 % ont reçu au moins une dose. A l'heure de la rentrée et de l'extension du pass sanitaire aux 12-17 ans à compter du 30 septembre, les adolescents volontaires peuvent désormais se faire vacciner dans le cadre de leur scolarité et des dispositifs organisés par l'Education Nationale et l'ARS, sans oublier les autres accès qui leur sont toujours ouverts dans les centres de vaccination, en ville (médecins traitants, infirmiers, pharmacies, sages-femmes...) ou lors d'opérations d'«aller-vers».

Les mineurs doivent présenter la carte vitale d'un de leurs parents ou une attestation de droit mentionnant le numéro de sécurité sociale d'un de leurs parents :

- Les 12-15 ans doivent impérativement présenter une attestation d'autorisation parentale à la vaccination contre la Covid-19, remplie et signée par un des parents.
- Les 16-17 ans peuvent accéder à la vaccination sur la base de leur seul consentement, sans autorisation parentale.

Des actions dédiées sont également menées à destination des étudiants sur les campus. Chez les Normands âgés de 18 à 24 ans, le taux de primo-injections est déjà supérieur à 80 % (80,6) et à 70 % (70,1) sur la vaccination complète.

### Une campagne de rappel de vaccination

Les populations éligibles à un rappel vaccinal dès le mois de septembre 2021 sont les suivantes :

- Les résidents des EHPAD et des USLD ;
- Les personnes de plus de 65 ans ;
- Les personnes à très haut risque de forme grave ;
- Les personnes présentant des pathologies facteurs de risque de forme grave, selon la classification établie par la Haute Autorité de Santé ;
- Les personnes sévèrement immunodéprimées ;
- Les personnes ayant reçu le vaccin Covid-19 Janssen.

Cette dose de rappel doit être administrée après un délai d'au moins 6 mois suivant la vaccination complète (pour les personnes ayant reçu le vaccin Covid-19 Janssen, la Haute Autorité de Santé recommande un délai minimal de 4 semaines).

Dès la semaine prochaine, les résidents des EHPAD et des USLD se verront proposer le rappel vaccinal directement au sein des établissements.

Pour les autres publics, les prises de rendez-vous sont ouvertes depuis la semaine dernière et les rappels ont commencé le 1<sup>er</sup> septembre. La vaccination est possible en centre de vaccination ou auprès d'un professionnel de ville (médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme).

### Des solutions à proximité pour se faire vacciner

Pour faciliter l'accès à la vaccination et permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une couverture vaccinale, de nombreuses opérations sont déployées sur l'ensemble du territoire. Centres, officines, cabinets, santé au travail, opérations d'« aller-vers »... de nombreuses possibilités existent pour être vacciné au plus près de chez soi. Sur les seules plateformes de RDV en ligne, plus de 50 000 créneaux sont ouverts pour la semaine à venir.

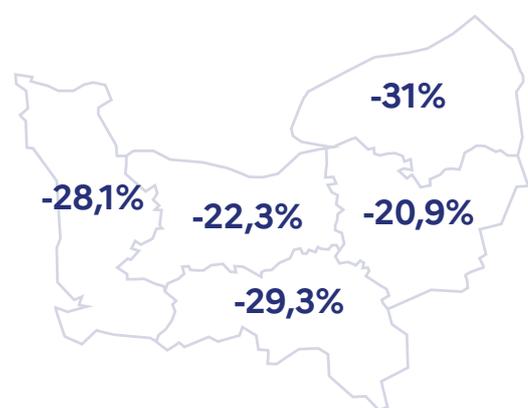
- Pour prendre rendez-vous centre de vaccination : via [www.sante.fr](http://www.sante.fr), ou par téléphone au 02 79 46 11 56, numéro régional accessible de 8h à 18h, du lundi au vendredi, ou au 0 800 009 110, numéro national vert, de 6h à 22h 7/7.
- Pour connaître les opérations « aller-vers », [rendez-vous sur le site internet de l'ARS](#) : centres de vaccination mobiles ou éphémères dans les communes rurales, centre-villes et quartiers... Les organisateurs et collectivités communiquent localement sur les dates et lieux de ces opérations.

## CIRCULATION DU VIRUS

- Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

- Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire\*)



- Nombre de reproduction effectif (R0)



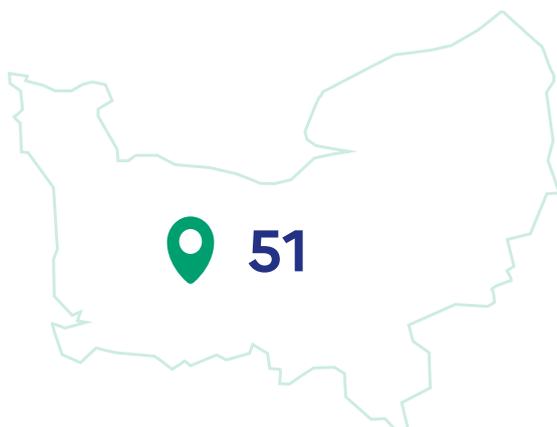
\* Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du ■ seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le ■ seuil d'alerte qui est atteint).

- Variants

A noter : de nouvelles modalités de suivi et de criblage, autour des mutations significatives et non plus des variants sont en cours de déploiement. Les mutations recherchées dans un premier temps seront « E484K », « 484Q » et « L452R ».

Plus d'infos sur le suivi des variants : [cliquez ici](#).

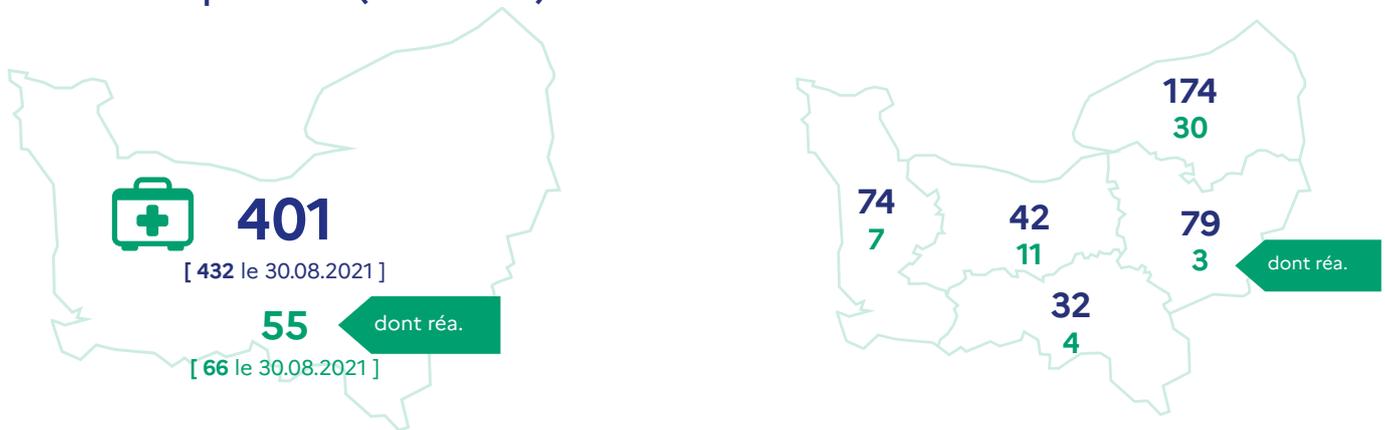
- Clusters



	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Etab. pénitentiaire
Normandie	51	14	1	3	20	-	4	9
Calvados	12	6	-	-	4	-	1	1
Eure	4	-	-	1	1	-	1	1
Manche	9	3	-	-	5	-	-	1
Orne	5	3	1	-	-	-	-	1
Seine-Maritime	21	2	-	2	10	-	2	5

## ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 06.09.2021

### • Personnes hospitalisées (source SPF)



### • Taux d'occupation

**22,5%**

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité initiale

**24,8%**

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité opérationnelle

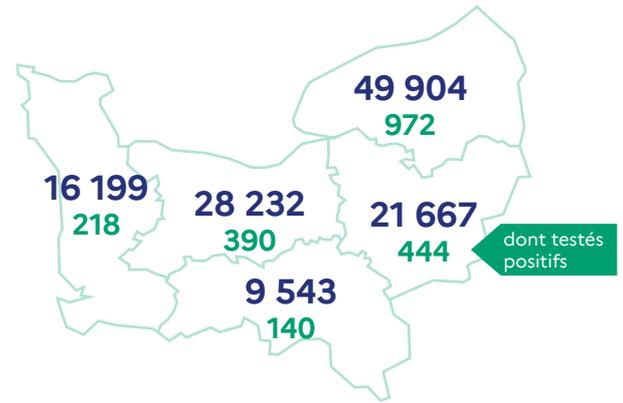
• Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	401	55	15 314	3 489
Calvados	42	11	2 898	636
Eure	79	3	2 023	504
Manche	74	7	1 589	389
Orne	32	4	1 765	359
Seine-Maritime	174	30	7 039	1 601

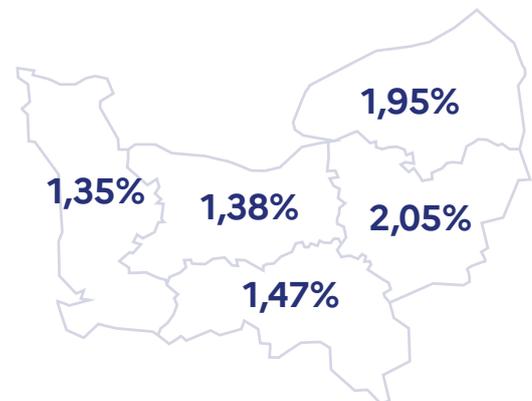
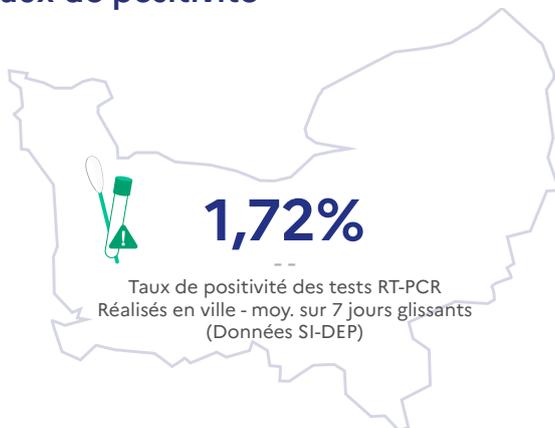
Depuis le début de l'épidémie, on estime à 4 426 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

## DÉPISTAGES (SOURCE SPF)

### • Nombre de tests réalisés



### • Taux de positivité



• Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint)

## VACCINATION au 05.09.2021



**2 611 987**  
primo injections

**2 441 141**  
vaccinations complètes

Au 29 août 2021 :

source : ARS / croisement si-vaccin-covid/SNDS

**75,7%**  
des Normands éligibles  
complètement vaccinés

**82,8%**  
des Normands éligibles  
primo vaccinés